



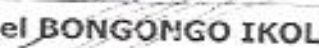
Ministère du Budget

Le Ministre d'Etat

Référence :

## FICHE D'APPROBATION DES MARCHES CONCLUS

1. Description de la convention ou de l'avenant	1.1. Nature : Marché des travaux		
	1.2. Objet : Réhabilitation et Extension d'une partie des bâtiments et installations de l'Inspection Générale des Finances (IGF)		
	1.3. Coût : CDF 637.564.196 ,57 FC (TTC)		
2. Autorité Contractante	INSPECTION GENERALES DES FINANCES		
3. Cocontractant	3.1. Nom : ENTREPRISE GENERAL GROUMAS s.p.r.l 3.2. Adresse : 47, avenue Roi Baudouin-immuble ex 3z (rez-de-chaussée) à Kinshasa/GOMBE 3.3. INRC : 31993 3.4. Attestation de Situation Fiscale : DUIK/076/2014, DGDA/151/2014 3.5. Attestation d'affiliation à l'INSS : 010100063 E1 3.6. IDNAT : 01-450-N31777D		
4. Eléments d'Approbation	4.1. Le contrat signé par les parties contractantes	Oui	Non
	4.2. Le PV (décision) d'attribution provisoire de la CPM	x	
	4.3. Le marché est programmé dans le plan annuel de passation des marchés publics.	x	
	4.4. La dépense est inscrite au Budget de l'Etat de l'exercice en cours	x	
	4.5. Le crédit pour payer les travaux est suffisant	x	
	4.6. Avis de Non Objection de la DGCMP/PPM 2014 et 2015 Références : 359/DGCMP/DG/DRE/D4/MJ/2014 DU 25/04/2014 et 0167/DGCMP/DG/DRE/D4/BNJ/2015	x	
	4.7. Avis de Non Objection de la DGCMP/DAO Référence : 488/DGCMP/DG/DRE/D1/MKL/2014 du 30 mai 2014	x	
	4.8. Avis de Non Objection de la DGCMP/REO Référence : 945/DGCMP/DG/DRE/D1/KL/2014 du 12 septembre 2014	x	
	4.9. Avis de Non Objection de la DGCMP/Projet de contrat Référence 1067/DGCMP/DG/DRE/D2/K.L/2014 du 18 octobre 2014	x	
	4.10. Autorisation de la DGCMP pour recourir à la méthode de gré à gré ou par appel d'offres restreint 488/DGCMP/DG/DRE/D4/KL/2014 du 30 mai 2014 Référence : voir ANO point 4.7	x	
5. Avis de l'Autorité Approbatrice	je confère à ce marché un caractère définitif et exécutoire		

  
 Prof. Michel BONGONGO IKOLI NDOMBO